

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mardi dix-neuf novembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Julien FIAT, Christophe RUET, Noël GARDEN, Béatrice FIAT

Absents excusés : Philippe GALL, Nathalie BOCQUERAZ

Procuration : Philippe GALL donne pouvoir à Gilles GUINARD

Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ

Votants : 10

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°2024-41 : PARTICIPATION COMMUNALE AUX FORFAITS DE SKI SATA 2024/2025 POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que désormais la SATA, ne peut plus faire bénéficier de forfaits annuels sur son quota d'actions les élèves, collégiens et étudiants (jusqu'à 25 ans et sur production d'un certificat de scolarité) et sous réserve qu'ils soient habitants permanents d'Ornon.

Pour mémoire, le coût du forfait à charge des familles était de 171.50€.

Pour la saison 2024/2025, la signature d'une convention entre la SATA group et le ski club de Bourg d'Oisans pour faire bénéficier les enfants concernés d'un forfait au prix de 360.00€. L'adhésion au ski club de Bourg d'Oisans pour la somme de 5€ est obligatoire.

Pour réduire le coût du forfait pour les familles afin que les enfants puissent continuer à pratiquer le ski alpin, la commune propose une participation à l'achat des forfaits à hauteur de 100.00 €

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE la participation communale au ski ;

CHARGE Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**

